

BOURSE NATIONALE DE LYCEE ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES POUR LA RENTRÉE 2025

Pour les élèves scolarisés en lycée privé sous contrat en 2025-2026, le dossier de bourse devra être complété avec l'**avis d'impôt de référence 2025** sur les **revenus 2024**, réceptionné durant l'été, accompagné d'une **attestation de paiement récente de la CAF**, et transmis au lycée dès la rentrée scolaire.

Vous êtes actuellement bénéficiaire d'une bourse de lycée pour l'année scolaire 2024-2025.

Si votre enfant poursuit sa scolarité en lycée l'an prochain et que vous souhaitez bénéficier d'une bourse nationale d'études du second degré, **une nouvelle demande doit être déposée** lors de la campagne ouverte du 1er septembre au 16 octobre 2025.

Pour les élèves scolarisés en lycée public en 2025-2026, la demande pourra se faire par le consentement à l'actualisation des données fiscales lors de l'inscription auprès du lycée

Le barème ci-dessous permet de vérifier le droit à bourse selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge fiscale :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	2	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	21 611€	23 272€	26 596€	30 753€	34 908€	39 897€	44 883€	49 870€